Prix agricoles 1995/1996: céréales, organisation commune des marchés OCM (modif. règl. 1766/92 /CEE)

1995/0035(CNS) - 18/05/1995 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

Le Parlement européen a approuvé la proposition de la Commission. Il demande que les dispositions en vigueur concernant la teneur maximale en humidité des céréales pour l'acceptation à l'intervention soient prorogées pour la campagne 1995/1996. Par ailleurs, il s'oppose à ce que la période d'intervention soit ouverte deux mois plus tard que lors de la précédente campagne. Il faut noter que le PE a rejeté la demande de sa commission de l'agriculture visant une augmentation linéaire de 1% des prix agricoles 1995 /1996.